Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 45

Artikel: Le secret de Bernard :[suite]
Autor: Deslys, Ch.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185959

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

'Na réflexion d'on cosandai.

Quand l'est qu'on sè fâ dâi tsaussès, on fâ adé férè lè bossons ein fort couti, po cein que quand on lâi met on couté, on brequiet, dâi clliâ et autrès bougréri, faut pas que lo premi dzo lâi aussè dza on perte, po que tot lo comerce coléyè avau lè canons. Portant lâi a dâi bossons que ne sè pertousont pas et dein quiet la mounïa pâo quand bin pas teni : l'est lè bossons dè clliâo tsaussès dein quiet sè trâovont clliâo lulus qu'amont férè lo bon delon, qu'ont adé lo fû à la dierdietta et que voudront avâi lo cou asse long que n'hâta dè raté, po cheintrè lo vin pe grand teimps. L'est ion dè clliâo bossons qu'avâi on brâvo cacapedze que revegnâi dè portâ dè l'ovradzo et qu'avâi teri on part dè centimes. Ein passeint dévant 'na pinta, la sâiti lo pre tot d'on coup, ein mémo teimps que son porta mounïa lâi bourlâvè la cousse. Adon l'eintrè, et vo peinsâ bin cein que l'arrevà : l'ein pre 'na tôla bombordâïe que s'ein alla ein deseint : *A moi les murs, la terre m'abandonne !* et finesse pè s'étaidrè dein lo terreau âo bord dâo tsemin. On momeint aprés, on tailleu que passâvè perquie, ve lo cordagni ; s'arrétè, ruminè on momeint ein li-mémo, lâivè lè z'épaulès, et s'ein va ein deseint : Cein que l'est portant què dè no !... Et derè que sari dinsè demeindze né !

Engagement de tempérance.

Je promets, avec l'aide de Dieu, de m'abstenir désormais, sauf usage religieux ou prescription médicale, de toute boisson enivrante, et d'en combattre l'abus chez autrui. Je m'engage également, s'il m'arrivait de violer ma promesse, à renvoyer immédiatement cette carte à (ici l'adresse).

Signature . . . . . .

Date . . . . . .

Tel est le contenu d'une carte que nous avons sous la main, émanant d'une société neuchâteloise de tempérance. Le but que se propose cette société est sans doute fort louable, mais quoiqu'on fasse, il se glissera toujours dans les institutions les plus sérieuses des incidents comiques.

La carte est signée par une personne qui n'en a sans doute pas suivi les prescriptions, car elle s'en est servie comme d'un simple morceau de papier, qu'elle a remis à son enfant pour faire une commission chez un marchand de liqueurs. Elle porte au dos ces mots écrits au crayon : *Veuillez remettre au petit pour 1 franc d'absinthe, de la blanche.*

Le marchand de liqueurs remarquant ce curieux rapprochement, a cru devoir en faire part au *Conteur*.

La veuve Baudard voyait avec peine son fils rester vieux garçon, tandis que la plupart de ses camarades étaient avantageusement mariés. Elle sentait, du reste, pour elle-même, le besoin d'être aidée dans la maison par une bru à la fois active et prévoyante. Mais Victor ne s'en souciait guère ; la compagnie des femmes le faisait fuir ; il fréquentait peu ses amis ; il n'allait jamais à l'auberge et ne semblait vivre que pour ses vaches et ses chevaux.

La mère Baudard avait tout essayé pour le faire mordre à l'hameçon ; rien n'avait réussi. Presque chaque dimanche elle invitait à dîner quelque maman accompagnée de sa fille ; et fort souvent, sous un prétexte ou sous un autre, elle attirait chez elle les plus jolies filles de l'endroit. Dans la conversation, Victor se bornait à répondre oui et non ou à parler de la pluie et du beau temps. Pas un mouvement provocateur, pas un éclair d'amour dans ses yeux, pas un soupir dans sa poitrine.

La veuve Baudard en était navrée.

L'autre jour encore, un de nos abonnés lui demandait : « Et Victor, se mariera-t-il bientôt ? — Taisez-vous, ne m'en parlez pas, répondit-elle avec amertume ; j'ai fait le vert et le sec pour le décider ; toutes les filles du village sont venues chez nous comme ça..... par occasion, eh bien ! croyez-vous... ouai ! rien ! Samedi soir encore, j'en ai fait venir une qui possède 20,000 francs. Eh bien, mossieu, il ne l'a pas seulement regardée... Je ne puis pourtant pas la marier pour lui. »

4

Le secret de Bernard.

La grand'mère de Marcel, lorsque je l'eus reconduite jusqu'à la porte de sa chambre, me dit en guise d'adieu :

— Elle a l'air d'une bien honnête personne, cette jeune dame.

— Et moi, quand je redescendis vers eux :

— Ça débute bien ! Du courage !

Je me levai de grand matin. Déjà Mme Kerven était sortie, sans doute, pour aller au cimetière.

— Alerte !... dis-je à Juliette, et cueuille vivement un bouquet pour Marcel que je conduirai là-bas...

Quelques minutes plus tard nous arrivions à notre tour, l'enfant et moi au champ du repos. Etabli presque au bord de falaise, il domine à la fois l'Océan et le paysage. Un panorama splendide, une complète solitude. On n'entendait au loin que le bruit des flots qui miroitaient au soleil levant. L'heure, le lieu, l'immensité de l'horizon, la pureté du ciel, tout semblait dire : Dieu est là !

La tombe se compose d'une croix et d'une pierre couchée en granit de Bretagne. On y lit cette inscription :

Les mobiles des Côtes-du-Nord, à leur camarade

BERNARD KERVEN,

Mort à 25 ans pour la patrie.

Mme Kerven, absorbée dans sa prière, ne nous avait pas entendus venir. Je fis signe à Marcel de s'approcher en silence, et devant elle, bien en face, de déposer son bouquet sur la pierre.

Elle releva la tête, elle aperçut l'enfant. Tous les deux ils se regardèrent les yeux dans les yeux. Une indicible émotion s'emparait de la grand'mère. Toute charmée, toute tremblante, elle fit le geste d'une personne qui se croit le jouet d'une hallucination, qui craint de mourir folle ; puis, les yeux levés vers le ciel, avec un cri de reconnaissance ou de joie :

— Mon Dieu !... mais c'est lui... c'est mon fils tel qu'il était à cet âge !... tel que vous me l'aviez donné... Me l'avez-vous donc rendu ? Est-ce un miracle. Est-ce un rêve ?

Marcel, sous l'impression de cette scène, Marcel restait immobile, attendri, souriant. A mon tour, je me montrai.

— Non ! dis-je à la grand'mère, non, vous ne rêvez pas... Votre fils ne vous avait-il pas parlé d'un secret... Le secret de Bernard, le voici...

— Cet enfant ?

— C'est le sien.

— Une preuve ?...

Je lui présentai, toute ouverte, la lettre de Bernard à Juliette :

— Oh ! c'est bien son écriture... Lisez... Elle lut à demi-voix : « Courage ! Juliette... n'es-tu pas ma femme devant Dieu... Le pardon de ma mère n'est-il pas assuré quand elle pourra voir, quand elle embrassera notre cher petit Marcel... »

— Marcel... c'est moi ! dit l'enfant, et si gentiment irrésistible qu'elle lui tendit les bras.

Il s'y précipita, la couvrant de ses caresses. Elle pleurait, elle chancelait, elle palpitait, tout éperdue de bonheur.

— Ah !... s'écria-t-elle enfin, est-ce que tu serais là, vivante image... est-ce que mon cœur ainsi battrait, si tu n'étais pas de mon sang, si tu n'étais pas mon fils !... Ah ! je t'ai retrouvé, je te garde !...

J'intervins :

— Et Juliette ?...

— Sa mère...

— Oui... rappelez-vous cette jeune dame d'hier soir, à laquelle vous trouviez l'air si honnête et si bon !... qui vous inspirait tant de sympathie... c'est elle... Le front de la vieille Bretonne s'était rembruni. Par un douloureux effort sur elle-même, elle écartait à regret le pauvre petit.

— Madame, lui dis-je, vous devez tout savoir... Ecoutez-moi... Je jure sur cette tombe que vous n'entendrez que la vérité.

Puis à l'enfant :

— Va devant, Marcel... Nous retournons à la maison...

Il obéit. Je m'étais emparé du bras de la grand'mère. Tout en marchant à petits pas, je lui racontai le roman de Juliette et de Bernard. Telle fut ma conclusion :

— Ils étaient si jeunes !... Ils s'aimaient tant !... Elle était digne de lui... elle est restée fidèle à sa mémoire...

Mme Kerven gardait le silence. Son visage restait sombre, impénétrable... Mais je sentis son bras frissonner sur le mien. Déjà Marcel avait disparu dans le vestibule quand nous y arrivâmes. Je m'arrêtai devant la porte du salon :

— Entrons-nous, Madame ?...

— Elle est là, n'est-ce pas ?

Ce fut l'enfant qui se chargea de répondre. Il venait d'ouvrir la porte. Il eut cette inspiration :

— Viens... grand'mère !

Elle voulut en vain fermer les yeux pour ne plus le voir. A travers sa paupière close, des larmes jaillirent. Doucement poussée par moi, attirée par l'enfant, elle entra Juliette, humble et digne à la fois, vint s'agenouiller devant elle, et les yeux en pleurs, la voix suppliante :

Madame, dit-elle, pardonnez-nous ? — comme il le demandait dans sa lettre.

La réponse ne se fit guère attendre :

— Oui... mais vous m'abandonnerez l'enfant...

— Oh ! tout excepté cela ! se récria Juliette.

Et, d'un accent que je crois encore entendre, elle ajouta :

— Je suis sa mère !

La Bretonne se laissa tomber dans un fauteuil. Elle était brisée, vaincue. Néanmoins tous ses préjugés réagissant une dernière fois contre son cœur, elle murmura : Mais je ne puis cependant pas vous emmener ainsi tous les deux ?... Que dirait-on ? Que dirais-je ?

Je pris la parole :

— Eh bien !... Ne partez pas !... Il y a de la place ici... La maison est assez grande et j'y suis seul... Restez avec moi...

La jeune femme me regardait, étonnée, n'osant pas comprendre.

— A quel titre ? questionna la vieille. Ici comme là-bas, ce pauvre petit n'aurait pas de nom...

— Il aurait le mien ! M'écriai-je. Oui, je l'adopte, je le reconnais... J'épouse sa mère...

Les deux femmes jetèrent un cri, l'une de reconnaissance et l'autre d'effroi

— Juliette, poursuivis-je, emporté par l'élan dont je n'étais plus maître, Juliette, ne craignez pas que je vous demande de l'amour ou que j'en aie pour vous ! c'est de l'amitié, de l'estime, le désir qu'on vous respecte et vous honore comme vous le méritez... Ne rougissez pas... ne vous alarmez pas, je ne serai pour vous qu'un frère... Si même ma présence vous gênait, dites un mot, et, dès le lendemain, au sortir de l'église, je m'éloignerai, je m'embarquerai comme médecin sur un navire en partance pour le tour du monde... Et préalablement, afin de ménager votre pudeur que j'offense, afin de vous laisser libre de réfléchir, je m'en vais chez un de mes malades, à deux lieues d'ici... J'y resterai jusqu'à ce que Marcel m'apporte votre réponse... C'est de lui que je l'attends...

Et je m'enfuis.

. . . . . .

Le lendemain, ma carriole que j'avais renvoyée la veille, entra dans la cour de la ferme où je m'étais exilé. C'était Mme Kerven qui conduisait. Marcel sauta vivement à terre, bondit vers moi, se jeta dans mes bras.

— Viens !... Viens, papa !... dit-il.

. . . . . .

Qu'ajouterais-je, ami !... Ce service que je te demande, ne l'as-tu pas deviné ?... Je me marie dans huit jours... Seras-tu mon témoin ?...

CH. DESLYS.

Les inconvénients d'un menton pointu. — Il semble au premier abord qu'il est indifférent pour la santé d'avoir le menton rond ou d'avoir le menton pointu ; et cependant cela peut avoir une très grande importance, ainsi que vient de le démontrer un célèbre docteur devant la Société de chirurgie de Paris : « Il y a, dit-il, des gens qui ont le menton rond, d'autres qui l'ont pointu. Les premiers ont une place suffisante pour contenir seize dents à chaque mâchoire ; il n'en est pas de même de ceux qui ont le menton pointu, à moins qu'ils n'aient perdu une molaire par suite de carie, auquel cas ils ne souffrent plus. Il se passe donc chez eux ce qui arrive lorsqu'il y a cinq personnes sur un canapé qui n'a que quatre places. Ces personnes peuvent bien se serrer, mais les bras du canapé résistent, tout comme les branches de l'os maxillaire résistent à la pression exercée par les dents.

Il y a donc une compression constante qui s'exerce entre les branches montantes des os maxillaires et les dernières molaires. Il en résulte des douleurs ; l'alvéole se détruit, se nécrose par compression ; puis arrive l'inflammation de la gencive. Quand le travail de nécrose est achevé, il se fait une ulcération dans l'alvéole, et l'on voit apparaître du pus. La dent devient alors un corps étranger, une espèce de morceau d'os mort qui doit être éliminé, quoi que l'on fasse pour la conserver.

Il n'y a qu'un moyen d'éviter les accidents, c'est d'arracher deux ou trois molaires. »

Un enterrement chinois. — Un enterrement chinois a eu lieu le mois dernier à New-York. Le cortège se composait d'une cinquantaine de Chinois. Aucun prêtre de la religion de Confucius ne se trouvant à New-York, on n'a pas récité de prières ; le défunt était un épicier nommé Lee Wan.

Sur le corbillard avait pris place un de ses compatriotes, qui n'a pas cessé de jeter dans les rues qu'a traversées la funèbre procession des bandes